

Secrétariat à la condition féminine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION
OFFICIELLE

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G01	Voyages hors QC	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage; g) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; h) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
G02	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais;
G03	Publicité, articles promotionnels et commandites	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G04	Conférences de presse, événements	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément : Par le cabinet ministériel : a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; d) si l'événement s'est tenu virtuellement. Par le ministère ou l'organisme : e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; h) si l'événement s'est tenu virtuellement. Par un professionnel ou par une firme externe : i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; o) si l'événement s'est tenu virtuellement.
G05	Formation en communication	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie. Données par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
G06	Contrats	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G07	Appels d'offres publics	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
G08	Consultants externes	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 : a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
G09	Développements informatiques	Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
G10	Hébergement de données	Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) les coûts estimés par année; b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G11	Dépenses diverses	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : • au Québec; • à l'extérieur du Québec.
G12	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense liée à la téléphonie : a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent); f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPads ou autre type de tablette électronique.
G13a	Minorités visibles 35 ans et +	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
G13b	Minorités visibles - de 35 ans	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
G13c	Jours de maladie	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G13d	Réserve de maladie	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : d) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
G13e	Heures supplémentaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : le coût moyen par employé, selon la classe de travail
G13f	Jours de vacances	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
G13g	Réserve de jours de vacances	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
G13h	Personnel double rémunération	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
G13i	Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
G13j	Effectifs complexité	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
G13k	Effectifs traitement supérieur	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G13l	Effectifs 5 prochains exercices	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
G13m	Nombre employés permanents et temporaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : m) le nombre d'employés permanents et temporaires;
G13n	Départs volontaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
G13o	Postes abolis par ministère	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
G13p	Effectif autorisé Loi 15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : p) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
G13q	Postes vacants	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : q) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
G14a	Départ à la retraite	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2022-2023 seulement (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G14b	Remplacement selon PGRH	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
G14c	Retraités à contrat	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
G15	Baux	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		e) la durée du bail; f) propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
G16	Actifs immobiliers excédentaires	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir : a) la liste des actifs excédentaires inoccupés; b) la valeur estimée de ceux-ci; c) les coûts d'entretien annuel; d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
G17	Aménagement	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
G18	Membres du Cabinet	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
G19	Budget discrétionnaire	Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
G20	Personnel hors structure	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2022-2023.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G21	Personnel en disponibilité	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2023-2024.
G22	Occasionnels mis à pied	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2023-2024.
G23	Personnel rémunéré MO affecté ailleurs	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
G24	Abonnements	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.
G25	Billets de saison, loges, club privé	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
G26	Sites Internet	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines; h) la fréquence moyenne de mise à jour; i) le responsable du contenu sur le site.
G27	Visites ministérielles et sous ministérielles	Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
G28	Adjoints parlementaires	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.
G29	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
G30	Crédits périmés et gel de crédits	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
G31	Revenus autonomes et tarification	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.
G32	Plan de réduction	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévision pour 2023-2024.
G33	Transferts du gouvernement fédéral	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
G34	Primes au rendement et bonis - SCT	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
G35	Primes au rendement et bonis - Cabinet	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
G36	Primes de départ, allocation de transition	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
G37	Augmentations de salaire	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G38	Reconduction des programmes existants	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
G39	Initiative ou majoration programmes existants	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
G40	Dépenses en informatique et employés attirés aux dossiers informatiques	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
G41	Taux d'absentéisme	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
G42	Cotisation à des associations	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation.
G43	Sondages	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date; b) La nature; c) Les questions posées; d) Les réponses; e) La firme retenue; f) Les coûts.
G44	Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
G45	Compensation Émissions de gaz à effet de serre	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produits dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
G46	Transfert d'emplois gouvernementaux en région	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022; b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G47	Plan d'action Personnes handicapées 2021-2024	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
G48	Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable;
G49	Occupation et vitalité des territoires 2018-2022	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022;
G50	Rapport CSDEPJ	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;
G51	Mesures de télétravail/travail à distance	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
G52	Remboursement matériel télétravail	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
G53	Soutien employés santé mentale	Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 : a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE); c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
G54	Contrats McKinsey	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.
G55	Contrats – Firms consultation	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G56	Rémunération des stages	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016 : a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
G57	Contrats conclus de gré à gré Proportion et nombre	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
G58	Contrats – firmes consultation	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.
G59	Dépenses supplémentaires COVID-19	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.
G60	Dépenses implantation nouveau régime de dotation	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.
G61	Amendes perçues 5 dernières années	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
G62	Contrats sous-traitance	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
G63	Services tarifés	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
G64	Actifs possédés (meubles et immeubles)	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
G65	Coûts de système	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
G66	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande.
G67	Demandes d'accès à l'information	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
G68	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G69	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
G70	PLQ-64r (NR41)	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
G71	PLQ-64ee (NR54)	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.
G72	PLQ-64pp (NR64)	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».
G73	QS-7 (NR83)	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
- g) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- h) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Réponse :

VOYAGES	Coût
Stellarton, comté de Pictou, Nouvelle-Écosse, 6 au 10 novembre 2022, madame Catherine Ferembach, sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine et madame Marie-Laurence Beaumier, conseillère en égalité - Participation à la 40 ^e réunion annuelle fédérale-provinciale-territoriale (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine.	4 154,60 \$
New-York, États-Unis, 5 au 8 mars 2023. Madame Catherine Ferembach, sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine et madame Hélène Van Nieuwenhuyse, directrice à la Direction de l'ADS, des affaires régionales et autochtones Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Participer à la mission de madame Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine dans le cadre de la 67 ^e session de la Commission de la condition de la femme (CCF).	En traitement

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Réponse :

Cette question sera répondue par le ministère de l'Éducation et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe:

- i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- si l'évènement s'est tenu virtuellement.
- o) si l'évènement s'est tenu virtuellement

Réponse :

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Purolator	Prix Égalité Thérèse-Casgrain mars 2022 L'événement s'est tenu virtuellement	Gré à gré	366,15 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec (rencontres en virtuel), le 18 mars 2022.
Collectif de la cité Compo-Orléans	Prix Égalité Thérèse-Casgrain mars 2023 L'événement a eu lieu en présentiel à L'Assemblée nationale du Québec, Québec	Gré à gré	2 685,00 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec, le 20 mars 2023.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 4

Suite

Réponse :

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Frais de déplacement des organismes partenaires	Rencontre de travail L'événement a eu lieu en présentiel à l'Hôtel-Musée Premières Nations, Wendake	Gré à gré	2 516,19 \$	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 23 novembre 2021.
Duoson multimédia Hôtel Best Western Ville-Marie Frais de déplacement des organismes partenaires Autocars Orléans Express Restaurant le Parmigiano	Rencontre de travail L'événement a eu lieu en présentiel à l'hôtel Best Western Ville-Marie, Montréal	Gré à gré	13 366,24 \$	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 6 et 7 juin 2022.
Services de Traduction du Nord Hôtel Plaza Frais de déplacement des organismes partenaires	Rencontre de travail L'événement a eu lieu en présentiel à l'hôtel Plaza, Québec	Gré à gré	14 979,98 \$	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 19 et 20 octobre 2022.
Hôtel Best Western Ville-Marie Duoson multimédia Frais de déplacement des organismes partenaires	Rencontre de travail L'événement a eu lieu en présentiel à l'hôtel Best Western Ville-Marie, Montréal	Gré à gré	12 406,09 \$	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 6 et 7 février 2023.

Question 5

- La liste des dépenses en formation de communication :
- Organisée par le ministère ou l'organisme :
- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
 - b) le but recherché par chaque dépense;
 - c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;
- Données par un professionnel ou une firme externe :
- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
 - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
 - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse :

Aucune dépense en formation de communication en 2022-2023.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphes 22 et 23**). <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 6

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués;
- d) la date d'octroi du contrat
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer

Réponse :

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Collectif de la Cité Inc.	Offrir une prestation musicale lors du Prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec	1 475,00 \$
Fédération du Québec pour le planning des naissances	Octroi d'une commandite dans le cadre du colloque de la Fédération du Québec pour le planning des naissances qui se tiendra le 12 mai 2022	5 000,00 \$
Fondation Y des femmes	Octroi d'une commandite à titre de partenaire « Prestige » dans le cadre du 28e Prix Femmes de mérite et InspirationnElle qui se tiendra le 27 octobre 2022.	5 000,00 \$
Réseau des Femmes d'affaires du Québec	Octroi d'une commandite à titre de partenaire « Partenaire Or », dans le cadre de la 22e édition du Gala des Prix Femmes d'affaires du Québec, qui se tiendra le 10 novembre 2022.	5 000,00 \$
Services de Traduction du Nord	Réaliser la traduction simultanée lors d'une rencontre du comité femmes autochtones se déroulant les 19 et 20 octobre 2022.	10 240,00 \$
SISCOM	Système de visioconférence – équipement et installation	4 325,00 \$
Urbania	Campagne publicitaire « la condition féminine en chiffres ».	4 999,00 \$
Hôtel Best Western Ville-Marie	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires, le 6 et 7 juin 2022 – Salle, traiteur et hébergement	2 984,80 \$
Hôtel Plaza	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires, le 19 et 20 octobre 2022 - Salle et traiteur et hébergement	2 580,26 \$
Hôtel Best Western Ville-Marie	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires, le 6 et 7 février 2023 – Salle, traiteur et hébergement	3 154,16 \$

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 6

Suite

Réponse :

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Duoson multimédia	Services de traduction simultanée lors de la rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires, le 6 et 7 juin 2022	5 859,68 \$
Duoson multimédia	Services de traduction simultanée lors de la rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires, le 6 et 7 février 2023	8 570,00 \$
Communication Vulgaris	Réécriture des contenus abordant le sujet de l'égalité homme-femme, et de tout sujet connexe, permettant ainsi la migration des dernières pages du site Internet www.scf.gouv.qc.ca vers la plateforme web Quebec.ca, afin de finaliser la fermeture officielle du premier	16 600,00 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 7	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 8	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 : a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.

Réponse :

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: [https:// www.seao.ca/](https://www.seao.ca/) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Question 9	Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2022-2023, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
---	---

Réponse :

Aucun projet informatique n'est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Q_{uestion} 10	Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) les coûts estimés par année ; b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.
-----------------------------------	---

Réponse :

Aucune dépense pour l'hébergement de données en infonuagique au Secrétariat à la condition féminine.

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante:
<https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>

Question 11	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes: a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
--	--

Réponse :

2022-2023	SCF
PHOTOCOPIE	879,94 \$
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0,00 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0,00 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0,00 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	4 513,08 \$
FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0,00 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 12	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent); f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

Réponse :

	SCF
Le coût des frais d'itinérance	0 \$
Le coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 \$
Les coûts de résiliation	0 \$

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Question 13	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail; f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; m) le nombre d'employés permanents et temporaires; n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ. o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi; p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs; q) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région
-------------	--

Réponse :

- a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p)
- Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- h) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- o) Le Secrétariat à la condition féminine n'a aboli aucun poste pour l'année 2022-2023.
- q) Au 28 février 2023 : il y a 4 postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 14	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : a) le nombre de départs à la retraite incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Réponse :

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucun remplacement effectué en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Au cours de l'année 2022-2023, le Secrétariat à la condition féminine n'a engagé aucune personne retraitée de la fonction publique pour des contrats.

Question 15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) propriétaire de l'espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;

Réponse :

L'emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2020	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5M6	202 665,84 \$	740,03 m ²	0 \$	20 ans	Groupe Mach
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				
	\$				

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27). <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir : a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse :

De tels travaux n'ont pas été effectués en 2022-2023.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 18	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Réponse :

Cette question sera répondue par le ministère de l'Éducation et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 19	Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26).
 <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine ne compte aucun membre du personnel hors structure.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 21	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 22	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 23	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine ne rémunère aucun effectif affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question 24

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Réponse :

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
Québec Municipal	620,87 \$	Bulletin d'information électronique
I.C.I. Influence communications inc.	11 032,39 \$	Revue de presse
Centre d'acquisitions gouvernementales	9 964,44 \$	Licence et droits d'auteur – Transmission électronique revue de presse

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'évènements sportifs et culturels, les billets d'évènements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Réponse :

Aucune somme déboursée en 2022-2023 pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Question 26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
	a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines. h) la fréquence moyenne de mise à jour; i) le responsable du contenu sur le site;

Réponse :

Adresse du site Internet : www.scf.gouv.qc.ca*	
Sujets	Détails
Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :	Le site a été développé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en collaboration avec DMR.
Les coûts de construction du site :	Nul pour 2022-2023
Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :	1 750 \$
Les coûts de modernisation ou de refonte :	0 \$
Quelle est la fréquence moyenne de mise à jour :	Les mises à jour sont réalisées ponctuellement.
Le responsable du contenu sur le site :	Secrétariat à la condition féminine

*Ce site Web a été fermé le 31 octobre 2022 et son contenu migré sur le plateforme Quebec.ca à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretaire-condition-feminine>

Adresse du site Internet : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretaire-condition-feminine	
Sujets	Détails
Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :	L'intégration du contenu de la section portant sur le Secrétariat à la condition féminine a été réalisée par la Direction des communications du ministère de l'Éducation et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
Les coûts de construction du site :	Nul pour 2022-2023
Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :	0 \$
Les coûts de modernisation ou de refonte :	16 600 \$
Quelle est la fréquence moyenne de mise à jour :	Les mises à jour sont réalisées ponctuellement.
Le responsable du contenu sur le site :	Secrétariat à la condition féminine

Question 27

Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
 a) les régions et les villes visitées;
 b) les personnes rencontrées;
 c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 d) les raisons du déplacement;
 e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 f) les coûts ventilés;
 g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Réponse :

Régions et villes visitées	Raisons du déplacement	Les coûts ventilés
Montréal	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 6 et 7 juin 2022.	Traduction simultanée : 5 859,68 \$ Location de salle, pause-café, repas : 3 042,02 \$ Frais de déplacement des organismes partenaires : 4 464,54 \$ Total : 13 366,24 \$
Capitale-Nationale / Québec	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 19 et 20 octobre 2022.	Traduction simultanée : 10 240 \$ Location de salle, pause-café, repas : 2 580,26 \$ Frais de déplacement des organismes partenaires : 2 159,72 \$ Total : 14 979,98 \$
Capitale-Nationale / Wendake	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 23 novembre 2021	Frais de déplacement des organismes partenaires : 2 516,19 \$ Total : 2 516,19 \$
Montréal	Rencontre du comité Femmes autochtones avec les organisations et ministères partenaires dans le cadre de la démarche de travail collaborative violence conjugale et familiale, le 6 et 7 février 2023.	Traduction simultanée : 8 570 \$ Location de salle, pause-café, repas : 3 154,16 \$ Frais de déplacement des organismes partenaires: 681,93 \$ Total : 12 406,09 \$

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 28	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.

Réponse :

Aucun adjoint parlementaire en 2022-2023.

Q _{uestion} 29	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
-------------------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question	30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

Réponse :

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Q _{uestion} 32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.
-------------------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

En 2022-2023, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a reçu une somme du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19 (l'Accord). Les montants octroyés dans le cadre de l'Accord ont permis au SCF de financer plus de 300 organismes à ce jour pour que ceux-ci puissent adapter leurs services à la pandémie notamment pour du matériel de protection sanitaire, des ajustements technologiques pour favoriser l'intervention à distance, l'embauche de ressources pour pallier l'augmentation des demandes d'aide. Le SCF a reçu un montant de 16 641 156 \$ le 12 avril 2022.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question	34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Réponse :

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel du Secrétariat à la condition féminine.

Question 35	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
-------------	--

Réponse :

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question 36		Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse :

Aucune prime de départ n'a été versée par le Secrétariat à la condition féminine en 2022-2023.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Q _{uestion}	37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 38	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q _{uestion} 39	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
-------------------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question 40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
	a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Réponse :

a)

	2022-2023
Logiciels ou licences	166,50 \$
Matériel	0 \$
Services professionnels	
➤ Interne	0 \$
➤ Externe Réaliser la migration de l'outil de gestion documentaire SyGID vers la solution logicielle Documents – SyGED	30 557,00 \$
➤ MCN Gestion du poste de travail bureautique, des serveurs, hébergement des sites Web et équipements	86 271,90 \$
➤ MCN (Entretien et maintenance des sites Web)	0 \$

- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>).
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

Question 41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 42	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;

Réponse :

Aucune personne n’a bénéficié du paiement de cotisation à une association professionnelle en 2022-2023.

Question 43

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Réponse :

Aucune dépense pour la réalisation de sondage ou enquête en 2022-2023.

Question 44	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
--	--

Réponse :

b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Dépenses publicitaires	Pourcentage des dépenses publicitaires - Internet et médias sociaux	Montant
Campagne de sensibilisation pour prévenir et contrer la violence conjugale	18,1 %	102 720 \$
Campagne de sensibilisation pour prévenir et contrer la violence sexuelle	39,4 %	289 369 \$

Question 45	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
-------------	--

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine n'a fait aucune dépense en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone.

Question 46	Au sujet du transfert d’emplois gouvernementaux en région: a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l’organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023; b) Nombre d’emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l’organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d’origine et la région de destination; c) Nombre d’emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.
--	--

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante: <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

Question 47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
--------------------	---

Réponse :

Aucune somme investie en 2022-2023 par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications>

Q_{uestion} 48	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable.
-----------------------------------	--

Réponse :

Aucune somme investie en 2022-2023 par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre du Plan d'action de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/publications>

Q _{uestion} 49	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022;
-------------------------	--

Réponse :

L'information concernant le *Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022* sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 50	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 51	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
------------------------	---

Réponse :

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf

Q _{uestion} 52	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
-------------------------	---

Réponse :

La présidente du Conseil du trésor annonçait le 17 février 2021 une compensation financière pour les employés effectuant du télétravail dans le contexte d'urgence sanitaire.

Aucune somme n'a a été remboursée par le Secrétariat à la condition féminine en date du 28 février 2023.

Q_{uestion} 53	Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 : a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
-----------------------------------	---

Réponse :

- a) Le Secrétariat à la condition féminine n'a eu aucune dépense pour ces mesures puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Le Secrétariat à la condition féminine n'a eu aucune dépense spécifiquement en ressources externes en matière de santé mentale puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : [https:// www.seao.ca/](https://www.seao.ca/) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Question 54	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.
------------------------	--

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 55	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Q_{uestion} 56	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectuées; c) Rémunération totale déboursée.
-----------------------------------	---

Réponse :

- a) En date du 28 février 2023, le Secrétariat à la condition féminine n’a reçu aucune stagiaire.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l’étude des crédits.
- c) En date du 28 février 2023, le Secrétariat à la condition féminine n’a déboursé aucune somme en rémunération pour des stages.

Question 57	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
-------------	---

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question	58	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Q _{uestion} 59	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2021 et 2022.
-------------------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Q _{uestion} 60	Indiquer les dépenses encourues en vue de l’implantation du nouveau régime de dotation découlant de l’adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.
-------------------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Q _{uestion} 61	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
-------------------------	---

Réponse :

Aucune amende n'a été perçue par le Secrétariat à la condition féminine en 2022-2023.

Question 62	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
-------------	--

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/acces-information>

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question 63		Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

Réponse :

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Question 64	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Q _{uestion} 65	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organisme.

Question 66

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec:
<https://www.seao.ca/>

Question 67

- Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :
- a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

Réponse :

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Renseignements g�n�raux	�tude des cr�dits 2023-2024
Question 68	Pour 2022-2023, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, � qui les salaires sont vers�s sans qu'aucune fonction ou t�che ne leur soit assign�e? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions pr�c�dentes occup�es et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires vers�s et pr�ciser le montant total d�pens� par le minist�re ou l'organisme.

R ponse :

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui re oit une r mun ration sans exercer de fonction.

Question 69

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Réponse :

1. Comités interministériels coordonnés, présidés ou coprésidés par le Secrétariat à la condition féminine

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2022-2023
Comité d’orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s	Assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale et contribuer à l’élaboration de toutes nouvelles initiatives en la matière. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ.	2 rencontres et rencontres bilatérales
Comité de coordination en violence sexuelle et en violence conjugale – niveau direction	Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et l’élaboration de toutes nouvelles initiatives en la matière. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ.	Rencontres bilatérales
Comité interministériel en matière de violence sexuelle et de violence	Favoriser la concertation, l’échange d’information et le partage d’expertise entre les ministères et organismes gouvernementaux afin d’assurer la mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale tout en demeurant à l’affut de nouvelles initiatives en la matière.	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA,	Rencontres bilatérales

Question 69

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2022-2023
conjugale - niveau professionnel	Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ.	
Chantier de travail - Formations	Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grande envergure nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur les formations en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTRAV, MESS SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, CNESST, CSF, MCC, SHQ, TO.	2 rencontres
Comité interministériel pour la mixité en emploi	Contribuer à la progression de la mixité en emploi – incluant la représentation des femmes dans les métiers et professions majoritairement masculins (dont les professions scientifiques et technologiques) et la représentation des hommes dans les métiers et professions majoritairement féminins.	SCF, MEI, MES, MEQ, MESS, MTravail, MTMD, MAPAQ, MSSS, MELCCFP, MERN, MCC, MFA, SAJ	1 rencontre

Question 69

Suite

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2022-2023
Table des partenaires femmes et politique municipale	Assurer la concertation entre les intervenants qui réalisent des initiatives favorisant la participation des femmes à la politique municipale québécoise.	SCF, MAMH, UMQ, FQM, Élections Québec, CSF, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Conseil des Montréalaises, Ville de Montréal, PÉPINES.	1 rencontre
Comité femmes autochtones	Le SCF et le SRPNI se sont engagés dans le <i>Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022</i> (PAGDSPNI) à « mettre en place un comité de travail Femmes autochtones, regroupant des organisations autochtones, qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuit, et des représentantes et représentants gouvernementaux dans le but de réfléchir, d'échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser, d'influencer les politiques et les orientations du gouvernement et de voir à recommander des actions concrètes. La <i>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027</i> a permis de pérenniser le Comité femmes autochtones.	SCF, SRPNI, MJQ, MEQ, MES, MSP, MSSS, MFA, Association des femmes cries de Eeyou Istchee, Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit, Association des Inuit du sud du Québec, Conseil des femmes élues de l'APNQL, Femmes autochtones	3 rencontres du comité

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité*	A. Mandat	B. Membres	Rencontres 2022-2023
		Québec (FAQ), Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.	
Comité d'orientation de projet pour l'Enquête populationnelle en violence conjugale	Conseiller l'ISQ et le SCF sur des aspects de contenu de l'enquête populationnelle et formuler des recommandations sur des éléments bien précis tels que le questionnaire d'enquête, les indicateurs, la construction des échelles de mesure, etc.	SCF, ISQ, MSSS, MJQ, MSP, INSPQ, MES.	1 rencontre et échanges bilatéraux
Comité de suivi (niveau professionnel) de la mesure 4 du Plan intimidation 2020-2025	Assurer le suivi de la mesure 4 du Plan intimidation, sous la responsabilité du SCF qui est d' « informer la population quant aux réalités spécifiques et aux conséquences de l'hostilité en ligne visant les femmes notamment celles prenant la parole dans l'espace public et aux recours légaux possibles pour les victimes ».	SCF, CSF, DPCP, MES, MJQ, MSP	1 rencontre

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

2. Comités interministériels coordonnés par un autre ministère ou organisme

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022- 2023
Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Assurer le suivi du <i>Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</i> , et également la reddition de comptes prévue à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Travaux d'élaboration du prochain plan de lutte à la pauvreté.	MAMH, MAPAQ, MCC, MEI, MERN, MES, MFA, MFQ, MIDI, MJQ, MRN, MSSS, MTO, MTQ, MTESS, SA, SAJ, MELCC, MCE (SAA), RQ, OPHQ, SHQ, SCF.	2 rencontres
Comité interministériel sur l'action communautaire (CIAC)	Participer, en collaboration avec le SACAIS, aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier, à l'harmonisation et à la simplification des pratiques administratives, à la reddition de comptes, à l'élaboration des nouveaux programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, à la mise en place des outils ou mécanismes devant faire connaître les balises nationales à tous les échelons de l'administration gouvernementale ou de tout autre appui à fournir aux ministères et aux organismes gouvernementaux dont l'administration est déconcentrée, ainsi qu'à toute autre matière relevant de l'application de la politique. Le <i>Plan d'action gouvernemental en action communautaire</i> (PAGAC) a été lancé le 14 mai 2022. Les travaux de mise en œuvre se sont amorcés en 2022-2023 en collaboration avec les membres du CIAC et les MO impliqués dans les différentes mesures. Le PAGAC vise, entre autres, à augmenter le soutien octroyé à la mission globale aux organismes en action communautaire. Le SCF a d'ailleurs travaillé à l'élaboration de son propre programme de soutien à la mission, qui a été approuvé en 2022-2023.	Tous les MO attribuant des subventions aux organismes communautaires.	7 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
Chantier sur le mécanisme de concertation interministérielle	Ce chantier s'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 1.1.4 du PAGAC. Il vise à mettre en œuvre un mécanisme de concertation interministérielle visant à assigner un port d'attache aux organismes communautaires à vocation multisectorielle.	MTESS, SRQEA, MFA, MIFI, OPHQ, MSP, MSSS, SCF, MEQ-É, MTESS-SACAI, MRIF	5 rencontres
Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT)	La TGAT est instituée par la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Elle agit à l'échelle nationale. Cette Table a pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et les organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions, particulièrement en matière d'occupation et de vitalité des territoires.	MAMH, MAPAQ, MCC, MEI, MERN, MFA, MEQ et MES, MFFP, Hydro-Québec, MIFI, MSSS, SCF, Secrétariat à la Capitale-Nationale, SCT, SAJ, MSSS (SA), MSP, SAA, Société des traversiers du Québec, Société du Plan Nord, MTQ, MTESS, Tourisme, MJQ, SHQ, Sépaq,	4 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
		Investissement Québec, Finances, MELCC, Conseil des arts et des lettres du Québec, CSPQ.	
Comité Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	Éliminer la sous-représentation des femmes dans les emplois cadres de la direction, les emplois professionnels et les métiers traditionnellement masculins visés par les programmes d'accès à l'égalité en emploi.	Organismes gouvernementaux et municipaux concernés par les travaux du PAÉE	3 rencontres
Comité interministériel pour la révision du salaire minimum	Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l'évolution du salaire minimum et réviser annuellement le salaire minimum au Québec.	MFQ, SCF, CNESST, MESS, MTravail, MEI.	1 rencontre

Question 69

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022- 2023
Comité de coordination interministérielle du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit</i>	Assurer la mise en œuvre et du suivi du premier <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i> .	SAA, SCF, MSSS, MESS, MTESS, SAIC, CCQ, MAMH, MCC, MEI, MFA, SHQ, MJQ, MCE (SAJ), MSP.	2 rencontres
Comité interministériel de lutte contre l'homophobie et la transphobie	Effectuer le suivi de la mise en œuvre des mesures figurant au <i>Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022</i> . Le SCF n'a aucune mesure inscrite dans ce plan, toutefois il contribue au Comité entre autres par son expertise en ADS. Élaboration de la nouvelle mouture du PAGLCHT 2023-2028.	BLCHT (MJQ), SCF, DEC, SAA, MEI, MSSS, Secrétariat aux aînés, MSP, MRIF, MEES, Famille, MIFI, MTESS, MAMH, SAJ	5 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs	Assurer le suivi des recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, déposé en décembre 2020.	DPCP, Famille, MAMH, MEQ, MES, MIFI, MJQ, MRIF, MSP, MSSS, MTO, MTESS, SCG, SAA, SCF, SQRC, SHQ	1 rencontre
Comité interministériel visant à proposer des solutions concrètes pour réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et soutenir la réinsertion sociale	Identifier, puis proposer des mesure(s) et initiative(s) visant à réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et à soutenir le cheminement vers la réinsertion sociale	SCF, MJQ, MSSS, MSQ, MEQ, MAMH, MESS, SHQ, SAA	2 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022- 2023
Comité interministériel d'élaboration et de suivi du <i>Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027 : Reconnaître et agir ensemble</i> (PAM 22-27)	Coordonné par le Secrétariat aux aînés, ce comité a été mis en place pour assurer le développement, la coordination et la mise en œuvre de l'ensemble des 56 mesures du plan d'action. Le mandat de ce comité est de veiller à ce que leur MO respectif réalise les travaux liés aux engagements qui les concernent dans le PAM 2022-2027 ; d'adresser aux membres du comité d'élaboration et de suivi du PAM les préoccupations, recommandations ou enjeux soulevés par leur MO respectif sur le comité interministériel ; de prendre part au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PAM 2022-2027; et de collaborer aux travaux d'élaboration du prochain PAM (le cas échéant).	MSSS (SA), MSSS (DGSP) MSP, SCF, SHQ, MEQ, MES, CDPDJ, CPQ, MJQ, AMF, MIFI, OPHQ	1 rencontre
Comité des directeurs dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en habitation (PAGH)	Coordonné par le MAMH, ce comité a pour objectif de concerter différents intervenants pour l'élaboration du premier plan d'action gouvernemental en habitation.	MAMH, MSSS, MJQ, MES, MEQ, MIFI, MFQ, MCC, MEI, MFA, MFFP, MTESS, SAA, SCF, SPN, OPHQ, SHQ	2 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
Comité de suivi de l'action gouvernementale en matière de proche aidance (CSAG)	Le mandat du comité est d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique nationale pour les PPA et du Plan d'action gouvernemental.	Cordonné par : MSSS Membres : MFA, MFQ, OPHQ, MTESS, Retraite Québec, MTQ, MEQ, MES, SAJ, SCF, SA, SAA, MIFI, MJQ Curateur public ; MAMH, SHQ	1 rencontre
Comité multisectoriel sur la violence conjugale – Femmes immigrées et racisées	Cerner les obstacles que rencontrent les femmes et les filles immigrées et racisées, victimes de violence conjugale, afin de convenir des actions respectives et des actions communes à mettre en œuvre en partenariat avec les organismes experts.	Coordonné par le MIFI Membres : MSSS, SCF, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour	1 rencontre

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
		femmes victimes de violence conjugale, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.	
Groupe de travail – Tribunal spécialisé	Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grandes envergures nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur le Tribunal spécialisé est coordonné par le MJQ.	Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, Cour du Québec, MSP, CSJ, DPCP, MSSS, SCF, MCE-SAA	1 rencontre
Groupe de Travail- Trajectoire des auteurs et suspects de violence	Afin de répondre aux recommandations de Rebâtir la confiance et aux préoccupations issues des consultations, le MJQ en collaboration avec le MSSS et le MSP a mis sur pied en juin 2022 le groupe de travail sur la trajectoire des auteurs de violence-TAV.	Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, MSP, MSSS, SCF.	4 rencontres

Question 69

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
Chantier de travail – Intégration des services	Considérant que la mise en œuvre de recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> de grandes envergures nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale coordonné par le MJQ.	Coordonnée par le MJQ Membres : MJQ, MSSS et SCF	2 rencontres
Statutaires sur le tribunal spécialisé	Statutaires de niveau sous-ministre associé ou adjoint entre le MJQ et le SCF, incluant des membres de leur équipe, pour faire le point sur l'avancement des travaux d'implantation du tribunal spécialisé.	MJQ et SCF	3 rencontres
Tribunal spécialisé - Rencontres avec les organismes œuvrant auprès des personnes victimes	Ces rencontres visaient à creuser des thèmes pour un meilleur arrimage sur le terrain, suivant un besoin exprimé à la Table nationale de consultation sur la mise en place du projet pilote de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, coordonné par le MJQ. Les thèmes suivants ont été abordés : intégration des services et tribunal spécialisé, évaluation collaborative, rencontre pré-dénonciation.	Coordonné par le MJQ, SCF, MSSS, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes	3 rencontres

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022-2023
		de violence conjugale, RQCALACS, CAVAC, CLES.	
Comité de coordination sur les marqueurs de genre ou de sexe	Ce comité qui vise à formuler des orientations gouvernementales en matière de marqueurs de genre ou de sexe.	Coordonné par le BLCHT (SCF). Membres : MJQ, SAAQ, MES, DEQ, MIFI, Revenu, ISQ, DEC, MEQ, RAMQ, MSSS, MFA, OQLF, MSP, Curateur public, Retraite Québec, SCT	6 rencontres
Table interministérielle en santé mentale et en itinérance	Agir à titre de comité de suivi du <i>Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026</i> et du <i>Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026</i> et en favoriser l'implantation.	Coordonnée par le MSSS Membres : SHQ, MEQ, MES, SRPNI, MTESS, RAMQ, MJQ, MAMH, MSP,	1 rencontre

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. Membres	C. Rencontres 2022- 2023
		SCF, SAJ, MIFI, DPCP, MAPAQ, MCC, MTQ, MFQ, SCT, MFamille, CNESST, OPHQ, Curateur public du Québec	
Comité interministériel sur les droits de la personne	Le Comité interministériel sur les droits de la personne constitue le principal mécanisme de consultation et de concertation des ministères et organismes québécois pour le respect et le suivi des engagements internationaux du Québec en matière de droits de la personne, ainsi que pour la protection et la promotion de ces droits sur la scène internationale. Il a pour objectif de renforcer le positionnement du gouvernement du Québec dans ce secteur d'activités en améliorant à la fois la cohérence, la portée et la pertinence de son action.	MAMH, MEQ, MES, MFA, MIFI, MJQ, MRIF, MSP, MSSS, MTESS, MEI, OPHQ, SAA, SCF, SHQ, SQRC, BCLR	1 rencontre

Question 69	Suite
--------------------	-------

Réponse :

3. Autres comités

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2022-2023
Comité de travail sur la violence conjugale	Assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre des actions gouvernementales en matière de violence conjugale.	Il est composé de plusieurs ministères et organisations partenaires ¹ .	1 rencontre
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine	Le Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine a pour mandat principal de partager des connaissances, ainsi que de l'information, et d'entreprendre des initiatives de collaboration ayant fait l'objet de consensus afin de promouvoir et de faire progresser la condition féminine, ce qui peut inclure, en tenant compte de l'étendue variable des mandats de chaque ministre, la diversité et l'égalité des genres.	Ministre fédérale des Femmes et de l'Égalité des genres et ministres responsables de ces dossiers dans chaque province et territoire.	1 rencontre
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des hautes et	Les hautes fonctionnaires conseillent les ministres et leur recommandent les domaines d'action prioritaires. Elles sont responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique du Forum FPT Condition féminine afin de cerner les enjeux et les activités d'intérêt commun, notamment en mettant activement en avant des dossiers et des	Hautes fonctionnaires responsables de ces dossiers dans	11 rencontres

¹ À cœur d'hommes; Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape; Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement; Bouclier d'Athéna; BLCH-MJQ; Bureau du coroner; Centre de Solidarité Lesbienne; CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal; Commission des libérations conditionnelles; CSF; DPCP; École nationale de police du Québec; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes; Femmes autochtones du Québec; INSPQ; L'R des centres de femmes du Québec; FAMILLE; MJQ; MSSS; MSP; MEQ; MES; MIFI; MAMH; MTESS; Native Women Shelter; OPHQ; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale; Réseau canadien pour la santé des femmes (DAWN Canada); Réseau des CAVAC/SCF; SAJ; SAA; SA-MSSS; SHQ; SOS violence conjugale; SPVM; SPVQ; Sûreté du Québec; Table Carrefour violence conjugale Québec-métro; Table de concertation en violence conjugale de Montréal; Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval; Université de Montréal – Trajetvi; Université d'Ottawa – École de service social; Université Laval - Équipe de recherche en violence conjugale.

Question 69

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2022-2023
hauts fonctionnaires responsables de la Condition féminine	initiatives qui auront un écho dans tout le pays, qui sont d'actualité et qui ont une incidence sur les femmes et les filles.	chaque province et territoire.	
Rencontres statutaires « État de situation sur l'hébergement »	Assurer une bonne communication entre les organismes d'aide aux victimes de violence conjugale et le gouvernement au sujet des enjeux liés à la pandémie ou de tout sujet d'actualité ou lié à la mise en œuvre des plans d'action en violence conjugale ou de la stratégie intégrée en violence.	Coordonnée par le SCF MSSS, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, SOS violence conjugale.	8 rencontres

Question 69

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2022-2023
Comité sur le manque de place en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	Un comité national sur le manque de places en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale chargé de planifier le développement et les cibles prioritaires pour les années à venir est mené par le ministère de la Santé et des Services sociaux, aux côtés des partenaires terrain concernés.	MSSS, SCF, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1 rencontre
Comité interministériel de suivi sur le développement des maisons d'hébergement	Ce comité s'inscrit dans l'action 17 de la <i>Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027</i> (Stratégie intégrée en violence). Il s'agit d'un espace visant à arrimer les actions des ministères et organismes gouvernementaux qui jouent un rôle clé dans le développement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale sur le territoire. Considérant son rôle de coordination en matière de violence conjugale, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) souhaite ainsi assurer l'efficacité de ce déploiement et la cohérence des actions gouvernementales en fonction des priorités établies.	SCF, MSSS, SHQ, MFQ	2 rencontres

Question **69**

Suite

Réponse :

Comité	A. Mandat	B. membres	C. Rencontres 2022-2023
Comité aviseur pour la trousse Famille Égalité Enfant (FEE)	Ce comité aviseur s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 8 du <i>Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025</i> . Le comité avise l'action 8, sous la responsabilité du ministère de la Famille et qui prévoit « Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux ».	MFA, SCF, MJQ, MSSS, DPCP	2 rencontres
Comité du projet pilote des intervenantes communautaires interculturelles pour les femmes (ICI les femmes)	Coordonner et évaluer le projet pilote visant à adapter la formule des ICI pour les femmes immigrantes, en conformité avec les engagements pris par le MIFI à l'intention des femmes immigrées et racisées dans le cadre de stratégies et de plans d'action touchant notamment les enjeux de violence conjugale et de violences sexuelles.	SCF, MIFI, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	1 rencontre

* Aucun honoraire n'a été accordé par le SCF

Question 70	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons »
--	--

Réponse :

Le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Plan d'action 2018-2023) réunit une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux qui se sont engagés à agir contre la violence conjugale durant ces cinq années de mise en œuvre.

L'état d'avancement au 31 mars 2022 du Plan d'action 2018-2023 est disponible en ligne sur Québec.ca : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/PL-Plan-action-violence-conjugale-2018-2023-MAJ-mars2022-SCF.pdf>

Le Secrétariat à la condition féminine est responsable du suivi de la mise en œuvre et collige l'information auprès des ministères et organismes engagés dans le Plan d'action 2018-2023.

Les montants versés **en 2022-2023** (en date du 31 mars 2023), pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023 ¹
1. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence faite aux femmes (Responsable : SCF)	---	Poursuivie ²
2. Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence (Responsabilité : SCF)	40 764 \$	Terminée
3. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes pour les hommes et les garçons (Responsabilité : SCF)	7 070 \$	Terminée
4. Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes (Responsable SCF)	32 230 \$	Poursuivie
5. Élaborer un outil d'information et de sensibilisation spécifique à la violence conjugale vécue par les personnes âgées (Responsable : SA-MSSS)	12 000 \$	En cours
6. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes chez les personnes LGBT (Responsable : BLCHT-MJQ)	---	Terminée
7. Sensibiliser les enseignantes et les enseignants ainsi que les professionnelles et les professionnels des écoles aux meilleures pratiques de prévention de la violence dans les relations amoureuses pour assurer le déploiement d'interventions préventives efficaces auprès des jeunes (Responsable : MEQ)	---	Terminée
8. Offrir au personnel scolaire des pistes pédagogiques, incluant des indications sur la façon d'intervenir en classe, pour guider le réseau scolaire dans la mise en œuvre des apprentissages prévus en éducation à la sexualité au regard de la	---	Poursuivie

¹ Malgré le fait que le plan d'action a pris fin au 31 mars 2023, certaines actions peuvent être encore en cours au moment de la collecte d'information réalisée en avril 2023 afin d'être complétées.

² Une action poursuivie est considérée comme étant intégrée aux pratiques courantes des MO ou elle sera intégrée dans un autre plan d'action ou stratégie.

Question 70	Suite
--	------------------

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023 ¹
prévention de la violence dans les relations amoureuses (Responsable : MEQ)		
9. Soutenir les initiatives en milieu de travail visant à prévenir et à contrer la violence conjugale (Responsable : MSSS)	50 000 \$	En cours
10. Inviter les leaders d'opinion à agir pour la prévention de la violence conjugale (Responsable : SCF)	---	Terminée
11. Produire des outils de prévention et de sensibilisation à l'intention des victimes de violence conjugale et portant sur les enjeux de sécurité découlant de l'utilisation des fonctions de géolocalisation des technologies cellulaires et des médias sociaux (Responsable : MSP)	---	Terminée
12. Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et d'information sur la violence conjugale post séparation (Responsable : MJQ)	---	En cours
13. Bonifier l'information gouvernementale offerte aux citoyennes et aux citoyens en matière de violence conjugale sur le site de Québec.ca (Responsable : MTESS)	---	Terminée
14. Poursuivre le soutien aux initiatives régionales et locales ayant pour objet de prévenir et de contrer la violence conjugale et émanant des communautés, et en faire la recension (Responsable : MSSS)	1 240 000 \$	En cours
15. Sensibiliser les directions des études des collèges à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage des programmes d'études techniques (Responsable : MES)	---	En cours
16. Soutenir financièrement l'adaptation des services des maisons d'hébergement de première étape aux réalités des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité (Responsable : MSSS)	6 846 008 \$	Terminée
17. Soutenir financièrement l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents aux réalités de leur clientèle (Responsable : MSSS)	3 153 945 \$	Terminée
18. Consolider le réseau des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de violence conjugale en situation de postséparation par un soutien communautaire en logement social (Responsable : MSSS)	---	Poursuivie
19. Augmenter le nombre d'unités locatives du réseau des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (sous réserve de la demande du milieu) (Responsable : SHQ)	5 200 000 \$	En cours
20. Bonifier le contenu portant sur la violence conjugale vécue par les personnes âgées dans le Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, afin de mieux outiller les intervenantes et intervenants à cet égard (Responsable : SA-MSSS)	---	Poursuivie
21. Élaborer une activité de sensibilisation pour les intervenantes et intervenants du milieu de la santé	60 000 \$	En cours

Question 70	Suite
--	------------------

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023 ¹
et des services sociaux en ce qui concerne les réalités des personnes aînées qui vivent une situation de violence conjugale et les bonnes pratiques à mettre en place auprès d'elles (Responsable : MSSS)		
22. Élaborer un outil de dépistage des situations de violence conjugale ou sexuelle destiné aux agentes et aux agents du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale travaillant avec la clientèle (Responsable : MTESS)	4 500 \$	Terminée
23. Favoriser le développement des compétences des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux au regard de l'identification précoce et de l'intervention en matière de violence conjugale en offrant des sessions de formation et un encadrement adéquat (Responsable : MSSS)	---	Terminée
24. Élaborer une formation provinciale sur la détection du risque d'homicide intrafamilial et extrafamilial pour amener des intervenantes et intervenants et des professionnelles et professionnels de la santé et d'autres disciplines du réseau de la santé et des services sociaux à agir comme sentinelles (Responsable : MSSS)	35 000 \$	En cours
25. Assurer la continuité et la fluidité des services de soutien à domicile pour les usagères du réseau de la santé et des services sociaux ayant recours aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (Responsable : MSSS)	---	Poursuivie
26. Uniformiser les pratiques de supervision des droits d'accès des intervenantes et des intervenants, et consolider les compétences de base requises pour assurer un service de qualité et sécuritaire à cet égard (Responsable : MSSS)	---	Terminée
27. Promouvoir la formation en ligne sur l'intimidation auprès des organismes qui viennent en aide aux femmes et aux hommes qui vivent des situations de violence conjugale (Responsable : Famille)	---	Terminée
28. Mener un projet pilote visant la référence policière vers des ressources d'aide pour les hommes présentant des comportements violents au stade de la mise en liberté sous promesse de comparaître (Responsable : MSP)	---	Terminée
29. Publier, à l'intention du personnel du réseau scolaire et de ses partenaires, un feuillet sur le sextage pour guider les interventions auprès des adolescentes et des adolescents, en éducation à la sexualité et lors d'activités préventives à l'école, et assurer la formation du réseau scolaire à cet égard (Responsable : MEQ)	---	En cours
30. Élaborer un outil à l'intention des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux appelés à agir rapidement en postvention, c'est-à-dire auprès des personnes	---	En cours

Question 70	Suite
--	------------------

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023 ¹
touchées par un homicide intrafamilial (Responsable : MSSS)		
31. Désigner une personne-ressource responsable du dossier de la violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux (Responsable : MSSS)	1 800 000 \$	En cours
32. Adopter un programme de rencontre entre la procureure ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales et la victime de violence conjugale (Responsable : DPCP)	3 034 900 \$	Poursuivie
33. Mettre en place un mécanisme de coordination afin de favoriser l'uniformisation des pratiques du Directeur des poursuites criminelles et pénales en matière de violence conjugale (Responsable : DPCP)	(Inclus dans le montant de l'action 32)	Poursuivie
34. Favoriser un traitement judiciaire prioritaire des dossiers de violence conjugale (Responsable : DPCP)	(Inclus dans le montant de l'action 32)	Poursuivie
35. Implanter, dans certaines régions du Québec, un service d'évaluation des conjoints ayant des comportements violents au stade de la mise en liberté provisoire (Responsable : MSP)	419 003 \$	Poursuivie
36. Favoriser l'accès et la mise en œuvre des ordonnances de protection en matière civile (Responsable : MJQ)	---	En cours
37. Sensibiliser les étudiantes et étudiants de l'École du Barreau à la problématique de la violence conjugale (Responsable : MJQ)	---	En cours
38. Actualiser les connaissances et les outils utilisés par les policières et policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière de violence conjugale et de favoriser la collaboration avec les organismes venant en aide aux victimes et aux agresseurs (Responsable : MSP)	54 527 \$	Terminée
39. Élaborer et diffuser une capsule d'information en matière de violence conjugale s'adressant aux policières et aux policiers du Québec (Responsable : MSP)	---	Terminée
40. Évaluer la pertinence de promouvoir auprès des services policiers l'implantation du protocole Installation d'un système d'alarme en collaboration avec leurs partenaires locaux (Responsable : MSP)	---	Terminée
41. Étudier la possibilité de modifier le Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale en y ajoutant une obligation légale de divulguer toute situation où une partie fait l'objet de conditions à l'égard de l'autre partie (Responsable : MJQ)	---	Terminée
42. Améliorer les compétences des membres de la Commission québécoise des libérations conditionnelles dans l'évaluation du risque de violence conjugale (Responsable : MSP)	---	Poursuivie
43. Mettre sur pied un forum des partenaires en matière de violence conjugale (Responsable : SCF)	---	Poursuivie
44. Diffuser, par l'entremise d'activités de transfert de connaissances, le Rapport québécois sur la	---	En cours

Question 70	Suite
--	------------------

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023 ¹
violence et la santé, notamment les volets portant sur la violence conjugale et la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes (Responsable : MSSS)		
45. Favoriser, dans le réseau de la santé et des services sociaux, le développement et le partage des connaissances et de l'expertise sur la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience (Responsable : MSSS)	---	Terminée
46. Établir des mécanismes de collaboration visant à favoriser des interventions concertées auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leur famille (Responsable : MSSS)	---	Poursuivie
47. Veiller à ce que les femmes et les filles immigrantes et issues de minorités ethnoculturelles disposent d'outils adaptés à leurs réalités et pertinents au regard des divers enjeux que soulève la violence conjugale (Responsable : MIFI)	274 206 \$	En cours
48. Produire et diffuser une trousse d'information portant sur les divers mécanismes d'interventions concertées visant à prévenir les risques d'homicides intrafamiliaux (Responsable : MJQ)	---	En cours
49. Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes (Responsable : SCF)	---	En cours
50. Poursuivre la recherche et soutenir le transfert des connaissances en lien avec la violence conjugale chez les femmes, les hommes et les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité (Responsable : MSSS)	---	En cours
51. Créer le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale (Responsable : MSP)	36 000 \$	Poursuivie
52. Mener un projet de recherche rétrospectif sur les dossiers du coroner concernant les décès liés à la violence conjugale et élaborer une grille d'analyse permettant de recueillir de façon systématique des données utiles à la prévention de ce type d'événement (Responsable : MSSS)	20 000 \$	Terminée
53. Publier un portrait des homicides familiaux à partir des données policières (Responsable : MSP)	11 154 \$	Poursuivie
54. Faire une recension des formations destinées aux intervenantes et aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux en ce qui concerne la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience (Responsable : MSSS)	---	Terminée
55. Recenser les clauses de conventions collectives québécoises traitant de violence conjugale (Responsable : MTESS)	---	Terminée
56. Créer un répertoire des ressources, des outils et des projets de prévention et d'intervention en matière de violence faite aux femmes (Responsable : CSF)	---	En cours

Question 71	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025
--	--

Réponse :

Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique), coordonné par le SCF, est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.

L'état d'avancement au 31 mars 2022 du Plan d'action spécifique est disponible en ligne sur Québec.ca : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/PL-plan-action-pevenir-violence-conjugale-2020-2025-MaJ-31mars22.pdf>

Le Secrétariat à la condition féminine est responsable du suivi de la mise en œuvre et collige l'information auprès des ministères et organismes engagés dans le Plan d'action spécifique.

Les montants versés **en 2022-2023** (en date du 31 mars 2023), pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MJQ)	---	Poursuivie ¹
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours (Responsable : MSP)	---	Terminée
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MSSS)	10 000 000 \$	Poursuivie
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Responsable : MSSS)	16 000 000 \$	Poursuivie
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (Responsable : SHQ)	2 763 488 \$	Poursuivie
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec (Responsable : SCF)	2 014 071 \$ ²	En cours
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement	250 000 \$	En cours

¹ Une action poursuivie est considérée comme étant intégrée aux pratiques courantes des MO ou elle sera intégrée dans un autre plan d'action ou stratégie.

² Ce montant comprend les sommes prévues dans le cadre des Actions prioritaires 2021-2026 et non seulement les sommes du Plan d'action spécifique 2020-2025. Le montant inclut les aides financières ont été annoncées entre le 28 février et le 31 mars.

Question 71	Suite
--	------------------

Réponse :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2023
pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et prévenir les situations à risque de dangerosité (Responsable : Famille)		
8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux (Responsable : Famille)	88 776 \$	En cours
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale (Responsable : MJQ)	891 781 \$	En cours
10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire (Responsable : MSP)	408 566 \$	Poursuivie
11. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale (Responsable : MSP)	59 975 \$	En cours
12. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale (Responsable : MSP)	177 428 \$	Terminée
13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Responsable : SCF)	---	En cours
14. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux (Responsable : MSP)	---	Poursuivie
Financement d'initiatives visant spécifiquement à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et Inuits. (Responsable : SCF)	250 000 \$	En cours

Question 72	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».
--	---

Réponse :

Le 15 décembre 2020, le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (Comité d'experts) a déposé son rapport *Rebâtir la confiance*.

Afin de proposer une réponse concrète et concertée aux recommandations du Comité d'experts, le SCF a coordonné, en collaboration avec le ministère de la Justice, un important travail entre les ministères et organismes concernés.

Le 20 juin 2022, le gouvernement du Québec a lancé la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (Stratégie intégrée en violence). Elle consolide la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance*, en plus d'assurer le renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* et la mise en œuvre d'action complémentaire en violence conjugale.

Au moment du lancement de la Stratégie intégrée en violence, des actions permettaient de répondre entièrement ou partiellement à 166 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*.

- 98 recommandations étaient touchées par les actions de la Stratégie intégrée en violence;
- 68 recommandations trouvaient réponse par l'intermédiaire d'autres interventions gouvernementales.

Voir l'annexe 2 de la Stratégie intégrée en violence pour le détail par recommandation.

Parmi les actions phares de la Stratégie intégrée en violence qui viennent répondre à des recommandations du Comité d'experts mentionnons notamment les projets pilotes d'intégration des services (action 18) et de tribunal spécialisé (action 30), l'augmentation des effectifs policier (action 32) et au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales (action 26), l'implantation des bracelets antirapprochement (action 31), le rehaussement des services aux personnes victimes (actions 14, 15, 16 et 20).

Q _{uestion} 73	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.
-------------------------	--

Réponse :

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.). Le budget en ressources humaines dédié à l'analyse différenciée selon les sexes a été de 200 000 \$ en 2022-2023, soit l'équivalent de deux ETC.

À ce montant s'ajoute les heures travaillées par le personnel des ministères qui souhaitent réaliser des ADS dans leurs initiatives gouvernementales. Cette information relève des ministères et organismes concernés.

